



CONTROLE DU MATERIEL ELECTRIQUE

De quoi s'agit-il ?

- Comme le prévoit le règlement de la FIE, lors d'un évènement sportif, le matériel utilisé se doit d'être contrôlé afin de garantir le bon déroulement des assauts.
- Voir « règlement du matériel » (FIE : t64 > t75) pour la conformité des équipements ainsi que les éventuelles sanctions données en cas de non-conformité ou les adaptations nationales et / ou régionales à ce règlement.
Pour la Belgique : <https://www.fencing-belgium.be/nationa-a-l>

Par qui ?

- C'est à l'arbitre responsable de la gestion des assauts de la poule ou du match éliminatoire qu'incombe cette tâche.

Matériel concerné :

- Au moment de l'appel des tireurs, avant le début de chaque poule, rencontre ou match éliminatoire, les participants se présentent à l'arbitre en possession des éléments suivants :
 - Tenue réglementaire comprenant :
 - Veste de protection.
 - Sous-cuirasse.
 - Veste électrique (fleuret et sabre).
 - Pantalon.
 - Masque.
 - Gant.
 - 2 (ou +) armes en état de fonctionnement.
 - 2 (ou +) fils de corps en état de fonctionnement.
(+fil de masque si requis)

Le tireur :

- Apporte de quoi changer rapidement un élément défectueux. Cet équipement supplémentaire est déposé, en retrait près de la piste, du côté du tireur.
- Equipement de réserve obligatoire et en état de fonctionnement :
 - Arme réglementaire de remplacement.
 - Fil de corps de remplacement.
 - Fil de masque de remplacement (si requis).

Quelles que soient les circonstances dans lesquelles un tireur se trouve sur la piste, s'il est muni de matériel non conforme au règlement, celui-ci doit être récupéré par l'arbitre car il ne peut plus être utilisé avant d'avoir été vérifié et remis en état de fonctionnement (contrôlé à nouveau, le cas échéant).



CONTROLE DU MATERIEL ELECTRIQUE

L'arbitre vérifie les points suivants :

La tenue : 	- Port de la sous-cuirasse. - Le masque doit être équipé des deux systèmes de sécurité (avec accroche aux deux côtés du masque). - <u>Au sabre et au fleuret</u> : la cuirasse électrique doit être conforme : en position de garde, elle doit recouvrir entièrement les surfaces valables. - <u>A l'épée</u> : la matière constituant la veste ne doit pas être trop lisse. - Pour les dames, le protège poitrine est obligatoire et, au fleuret, il doit être recouvert d'un tissu mou conforme à la réglementation.
L'arme : 	- Poignée fermement serrée sur la soie et coquille coincée sur le talon de la lame. - <u>Au fleuret et à l'épée</u> : Isolation des fils conducteurs à l'intérieur de la coquille. - <u>Au fleuret et à l'épée</u> : Contrôle de la pression nécessaire de l'arme à l'aide d'un poids posé sur la pointe de l'arme maintenue en position verticale (fleuret 500g / épée : 750g). - <u>Au fleuret et à l'épée</u> : Vérification de la course (distance que de compression de la pointe dans l'embase avant le déclenchement de l'appareil électrique) à l'aide d'une lamelle de différentes épaisseurs (Fleuret : < 1mm. / Epée : Totale : > 1.5mm. Résiduelle : < 0.5 mm).

- Si une anomalie est constatée, le matériel défectueux est immédiatement changé et le tireur se voit infliger un carton jaune pour une faute du 1^{er} groupe (matériel ou tenue non conforme t.71).
- l'arbitre d'un match peut à tout moment, de son propre chef ou à la demande d'un tireur ou d'un capitaine d'équipe, vérifier les mesures de contrôle déjà effectuées, ou procéder à de nouvelles mesures de contrôle.

Durant l'assaut :

- Les conditions de combat peuvent générer des irrégularités de fonctionnement. Durant l'assaut, une touche valablement portée peut être accordée avant le changement de matériel sans avertissement ni sanction (ex : fil défectueux, pression du ressort devenue insuffisante).
- Par contre, au moment où il se déclare prêt à l'assaut :
 - Si l'arme d'un tireur ne respecte pas les normes de la flèche, ce dernier sera sanctionné pour une faute du 1^{er} groupe.
 - Si le masque d'un tireur n'est pas solidement fixé sur sa tête par les deux systèmes de sécurité, ce dernier sera sanctionné pour une faute du 1^{er} groupe.

Pictogrammes créés par Noun Project.